



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Campagne vaccinale en Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 36700

#### Texte de la question

Mme Clémentine Autain alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'accès aux prises de rendez-vous de vaccination pour les plus de 75 ans, dans le département de la Seine-Saint-Denis. Les premières semaines de vaccination dans le département dont elle est élue ont donné à voir plusieurs problèmes récurrents reposant sur une inégalité de fait entre les habitants de Seine-Saint-Denis et le reste de l'Île-de-France. Depuis le début de l'épidémie, le département connaît une surmortalité liée au covid particulièrement élevée de l'ordre de 123 %. Le virus se propage toujours rapidement avec, après une baisse des contaminations, une nouvelle tendance à la hausse et jusqu'à 800 hospitalisations la première semaine de février 2021. Dans ce contexte, l'arrivée et la distribution du vaccin seront des facteurs déterminants pour espérer infléchir la courbe. Malheureusement, comme il le sait, les 17 centres dédiés à la vaccination dans le département de Seine-Saint-Denis ont été davantage pris d'assaut par des personnes résidents hors du département que par les Seine-Sain-dyonisiens. Une fois encore, on mesure l'ampleur de la fracture territoriale, l'accès au numérique étant parfois difficile pour des publics plus fragiles. Les rendez-vous disponibles sur la plateforme Doctolib ont rapidement été réservés par des habitants de l'Ouest parisien prêts à se rendre en Seine-Saint-Denis pour obtenir ce vaccin. L'exemple de la Courneuve est criant : sur les quinze premiers jours de la campagne vaccinale, seuls 20 % des bénéficiaires étaient Courneuviens, contre 30 % de Parisiens. Sachant les difficultés à se mettre en ligne avec les publics les plus éloignés de ces prises en rendez-vous en ligne, les soignants ont tenté de mettre en place des outils et des moyens humains afin de sanctuariser les rendez-vous à destination des résidents du département. Face à cela, le préfet de Seine-Saint-Denis a appelé les maires à ne pas prendre d'initiatives en ce sens, et à privilégier les prises de rendez-vous *via* les plateformes en ligne, au détriment des habitants du département. Alors que les personnels soignants tentent de palier à l'insuffisance de l'État et d'assurer un égal accès aux vaccins aux habitants de la Seine-Saint-Denis, il serait bon que l'État se place du côté de l'égalité et tente d'apporter le soutien et les moyens complémentaires pour lutter contre les effets de cette fracture territoriale aujourd'hui dévastatrice. Elle souhaite connaître sa position sur le sujet.

#### Texte de la réponse

La campagne de vaccination est la clé pour sortir de la crise épidémique. Pour que cette campagne soit efficace, il est nécessaire de traiter tous les facteurs limitant la vaccination. Le département de la Seine-Saint-Denis présente à cet égard des spécificités socio-économiques qui rendent plus difficile le déploiement d'une stratégie vaccinale qui soit juste et efficace. La prise de rendez-vous en ligne y est moins aisée pour diverses raisons, ce qui accroît la distance entre ces habitants et la vaccination. Il a été constaté que de nombreux habitants non-résidents du département de la Seine-Saint-Denis se rendaient dans les centres de vaccination dudit territoire. En dehors des cas où il existe des raisons légitimes, comme s'agissant des habitants résidant à la limite de ce département, cette pratique paraît dommageable et il convient d'en limiter l'ampleur afin que les doses bénéficient effectivement aux habitants du département. Pour s'assurer de cela, la montée en charge des volumes de vaccins livrés dans les semaines et les mois à venir est de nature à mieux servir dans l'absolu les habitants du département. En outre, les équipes mobiles déployées en Seine-Saint-Denis constituent un outil

particulièrement efficace pour vacciner les habitants qui souhaitent se faire vacciner mais qui, pour diverses raisons, se trouvent éloignées de la première injection.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Clémentine Autain](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (11<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36700

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [23 février 2021](#), page 1649

**Réponse publiée au JO le :** [6 juillet 2021](#), page 5400